

Année 2024

LE BEURLIN



www.breilmagne17.fr



[breilmagne17.fr](https://www.facebook.com/breilmagne17.fr)



BREUIL-MAGNÉ
Entre bois et marais



Le Mille-clubs de Breuil-Magné

Magazine d'information de la commune de Breuil-Magné

Vendredi 12 janvier, vous avez été très nombreux à venir assister à la cérémonie des vœux, marque de votre attachement à la vie de la commune !

Élus et agents travaillent tout au long de l'année pour rendre le meilleur service aux usagers et préserver notre cadre de vie, tout en s'adaptant à l'évolution des besoins de la société et de l'environnement. Je rends ici hommage à notre agent retraité, **Stéphane BRUNET**, qui à nos côtés avait saisi le sens de ce service public. Tous ensemble, nous nous efforçons au travers des actions menées, dans le cadre des différentes compétences communales et parfois au-delà, de tendre vers trois objectifs essentiels : l'égalité d'accès pour toutes et tous, l'exemplarité écologique, l'engagement social et solidaire.

Nous sommes là pour agir dans le sens de l'intérêt commun. L'enjeu est important, il s'agit d'assurer la transmission à nos enfants et aux générations futures et de garantir le vivre ensemble ! Pour cela, l'écoute et le dialogue sont des conditions incontournables. Nous avons donc mis en place des réunions de quartier en 2023. Cette année, au vu de la faible participation, nous vous proposerons une grande réunion publique. L'implication de toutes et tous est importante si l'on souhaite maintenir une qualité de vie, pérenniser nos services et nos commerces. Tout ne repose pas sur une municipalité et sur ses forces vives. Chacun doit prendre sa part !

Bien sûr, aucun mandat n'est facile et toutes les mandatures ont dû faire face à des difficultés. Mais force est de constater que ce mandat a largement été servi en la matière : nous avons commencé avec une crise sanitaire sans

précédent et des conséquences économiques catastrophiques. Aujourd'hui, les charges supplémentaires, l'inflation et comme si cela ne suffisait pas, les failles législatives nous exposent à différentes pressions mettant parfois à mal tous nos efforts ! Alors dans un tel contexte, la solidarité collective reste la meilleure réponse.

Fort heureusement, les membres du conseil municipal en place ont bien saisi la teneur de leur mission avant de s'engager ! Notre exercice se construit dans l'expérience d'un travail

collaboratif entre les membres du Conseil, le riche tissu associatif de la commune et tous les autres partenaires.

L'équipe municipale est en action, comme en attestent les réalisations passées, les projets de l'année à venir et les dossiers structurants que nous portons et qui s'inscrivent dans le long terme. Pour ce faire, nous

continuons de maîtriser le budget communal et nous réduisons la dette en vue des futurs gros investissements tels que le giratoire de la route départementale 5, la liaison cyclable vers Rochefort ou encore l'aménagement de notre centre bourg. Depuis 2020, un budget communal équilibré a permis d'autofinancer les gros travaux sans recourir à l'emprunt, grâce au soutien de subventions conséquentes des différentes collectivités avec lesquelles nous entretenons des liens étroits. Notre présence dans ces instances se révèle essentielle, tout comme mon siège à l'agglomération ou au Conseil départemental de la Charente-Maritime.

Je remercie donc toutes les personnes qui s'engagent et qui font de notre commune ce qu'elle est. Soyons tous mobilisés pour Breuil-Magné !



Patricia FRANÇOIS

En photo :

Intervention sur le schéma cyclable lors de la session d'été du **Conseil départemental de la Charente-Maritime**

NOUS CONTACTER

Mairie de Breuil-Magné ● 1 rue de l'Église 17870 BREUIL-MAGNÉ ● 05.46.84.40.67 ● secretariat@breuilmagne17.fr

 www.breuilmagne17.fr ●  www.facebook.fr/breuilmagne17

LE BEURLIN

Magazine d'information de la commune de Breuil-Magné

Équipe de rédaction : Conseil municipal. Conception : Michel DÉROSIER (service Communication).

Crédit photos : mairie de Breuil-Magné (sauf mention particulière). Février 2024.



Horaires d'ouverture des services publics

.2



Mairie

Rue de l'Église

Lundi - Mardi 13h30 - 18h00 / Sur RDV le matin
Mercredi 10h30 - 12h30
Jeudi - Vendredi 13h30 - 18h00 / Sur RDV le matin

Accueil périscolaire

Rue de l'Église

Lundi - Vendredi 07h20 - 08h40 / 15h30 - 18h30
Mardi - Jeudi 07h20 - 08h40 / 16h30 - 18h30
Mercredi 07h20 - 08h40 / 11h50 - 12h45
Centre de loisirs de Fouras 12h00 - 18h30

Agence postale communale

Place des Caneteries

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi 09h30 - 12h30

Bus France Services

Place des Caneteries

Lundi * 09h30 - 12h00

Permanence dans la bibliothèque

**Calendrier sur www.breuilmagne17.fr*

Bibliothèque

Place des Caneteries

Lundi - Mercredi 14h00 - 18h00
Mardi - Vendredi 10h00 - 12h00
Samedi 14h30 - 17h30

Ludothèque

Maison des Associations, rue des Forgerons

Mercredi 14h30 - 18h30



📖 Bibliothèque A Livre Ouvert

🎮 Ludothèque L'Îlots Jouets



Réunion publique

Cette année nous proposerons une réunion publique au printemps pour vous présenter les investissements retenus lors du vote du budget 2024 et pour faire un point sur l'avancée des grands projets. Cette réunion se substituera aux réunions de quartier, qui n'ont pas suffisamment rencontré leur public. Elle sera ouverte à tous les administrés à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

3.

Bilan 2023

Poursuite du maillage piétonnier

En 2023, nous avons renforcé le développement des chemins piétons par la création d'un sentier rejoignant le chemin de Gauput depuis la route de la Casse.

Aux abords des Vieux Fours, un autre cheminement sécurisé pour les piétons a été réalisé. Le pédibus au départ du lotissement de Beauregard emprunte la rue des Vieux Fours. Il était donc important de passer cette voie en sens unique lors des travaux de réfection de la voirie.



Aménagement de la rue des Vieux Fours

Trajet du pédibus rue des Vieux Fours, liaison des chevreuils
Création de places de stationnement en dalles engazonnées



Équipement des chemins avec des barrières sélectives au city-stade



Sentier piétonnier La Casse - Gauput

Bâtiments communaux

Parmi les investissements 2023 figurent de nombreux travaux dans les bâtiments communaux : deux nouveaux vitraux de l'église ont été rénovés, le sol de la cantine a été remplacé, ainsi que les huisseries de la classe de moyenne section, des stores isolants ont été posés dans les classes restantes...



La salle Culturelle et la salle de l'Amblée ont également bénéficié de travaux : nouveaux câblages et mises en conformité électrique, modernisation de l'éclairage, changement d'huisserie, mise en place d'un limiteur de niveau sonore en décibels...

La restauration du patrimoine naturel du coteau de Liron ainsi que les aménagements pastoraux sont achevés. Ce programme de 50 000 € est subventionné à 42 % par l'**Office français de la biodiversité**, 21 % par la **Région**, 17 % par le **Département**. Le débroussaillage sur la partie nord a été réalisé et l'entretien est assuré par la présence de moutons et de boucs. Des passages canadiens, renforcés par des barrières, ont été créés pour éviter que les animaux ne s'échappent. Bien évidemment, le coteau reste ouvert au public. Il est juste demandé aux promeneurs de tenir leurs chiens en laisse sur le chemin en haut du coteau. Cette année, le programme sera totalement achevé avec l'ouverture du sentier d'interprétation qui donnera lieu à une lecture du paysage. Venez profiter du calme de ce site singulier pour un moment ressourçant !



© CARO - Olivier BUJTEL

Création des jardins partagés

Les jardins partagés sont enfin ouverts grâce à la participation de l'association **Jardinot** avec laquelle la mairie a signé une convention pour une bonne gestion du terrain. Plusieurs familles se sont investies dans ce projet de permaculture, l'objectif étant de produire un environnement productif et durable.

D'autre part, Jardinot propose de nombreuses animations sur site ou à la maison des Associations.

La gestion du verger collectif des Caneteries lui a également été confiée.



📍 Verger collectif, chemin des Caneteries

📍 Cabane des jardins partagés, chemin de Gauput

5. Acquisitions

Le plus gros investissement reste l'acquisition de la parcelle de 5 000 m² jouxtant le parc de Gauput d'une superficie actuelle de 2 500 m². Ce projet était inscrit depuis plusieurs mandatures. Il représente un véritable atout pour le centre bourg. Cette année, après concertation avec les associations de la commune, un aménagement sera déterminé pour la meilleure exploitation possible.



La commune a fait l'achat d'un nouveau camion benne et d'un désherbeur mécanique motorisé afin de reprendre tous les chemins piétons.

Place des Caneteries

Un local commercial a été créé pour accueillir l'esthéticienne qui souhaitait s'agrandir et avoir plus de visibilité depuis la rue. Son activité s'en trouve dynamisée avec une clientèle de plus en plus importante à sa grande satisfaction.



En face du cabinet médical, le logement réservé aux Personnes à mobilité réduite (PMR) a été rénové et réattribué à une personne en situation de handicap.

Des WC publics aux normes PMR ont été créés sur la place à proximité immédiate des commerces. Un équipement très attendu pendant les manifestations ou lors du marché du dimanche matin.

Communication



Depuis le mois d'octobre 2023, la commune dispose d'un nouveau site Internet, toujours à la même adresse www.breuilmagne17.fr.

Cette nouvelle version répond aux dernières normes obligatoires de sécurité. Evolutive, elle pourra respecter les réglementations futures. Elle s'adapte mieux aux différents formats des tablettes et smartphones, de plus en plus utilisés. Enfin, la présentation et le design sont plus agréables, critères importants pour fidéliser les visiteurs.

La mairie est également active sur Facebook avec sa page www.facebook.fr/breuilmagne17.fr.

Toujours pour une meilleure diffusion de l'information, un panneau lumineux a été installé à proximité de la salle de l'Amblée. Il reprend les informations communales importantes et les principales manifestations organisées par la commune ou les associations.



Les investissements 2024 seront validés lors du vote du budget qui se tiendra mercredi 03 avril. Plusieurs grands travaux ont été retenus par les commissions municipales.

Travaux avec les syndicats intercommunaux

Après les travaux sur le réseau d'assainissement engagés par **Eau 17** en 2023, les conduites d'eau potable seront remplacées en mars et avril 2024, route du Bois du Four. Suivront les réseaux d'eau pluviale par la **CARO**, avant que la commune ne débute la réfection de la voirie associée à la création d'un chemin piéton, d'une piste cyclable et de places de stationnement dans un cadre paysager. Les travaux se feront en deux tranches.

Dans ce but, le **Syndicat de voirie** a été mandaté par la mairie car ce projet, à l'instar de la traverse départementale, concerne un axe important de la commune qui mérite d'être apaisé et sécurisé.

La commune, à hauteur de 40 %, participera avec le **Syndicat d'électrification et équipement rural (SDEER)** à l'effacement des derniers réseaux aériens (électricité et téléphone) route de la Croix, route de Beauregard, et route de Liron (jusqu'au cimetière dans un premier temps) lorsque Eau 17 aura terminé le remplacement du réseau d'eau potable (suppression de canalisations amiantées) depuis la Croix jusqu'à la Perche.

Eau17 et le SDEER reprendront les travaux route de Liron en 2025, faute de budget cette année.



Chemins piétons



De nombreuses réfections ou créations de chemins piétons se poursuivront tout au long de l'année ainsi que des plantations, notamment dans l'extension du parc de Gauput et au city-stade.

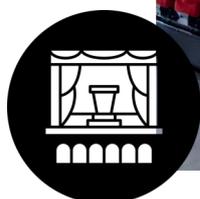
Un éclairage public solaire est prévu le long des sentiers empruntés par les élèves et les promeneurs dans le secteur de la Source et de Bonne Fontaine.

📍 Liaison piétonne entre les Yvonettes et le parc de Gauput - route de Loire

🔄 Modèle de tribunes télescopiques en configuration spectacle et repliées



Salle Culturelle



Un dossier de demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été déposé pour nous aider au remplacement des anciens gradins de la salle Culturelle qui ne peuvent plus être déplacés aujourd'hui. La commune espère également une subvention du **Département** et de la **Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO)**. Ce projet est chiffré à 190 000 € TTC.

7. Travaux dans les bâtiments

La rénovation du grenier, au-dessus du cabinet de l'orthophoniste, aboutira à la création d'un nouvel appartement dédié au logement d'urgence, saisonnier ou pour les résidences d'artistes.

Le système de chauffage de l'école vétuste et énergivore sera remplacé. L'étude est en cours.

La conformité électrique de la maison de la **SEP** est prévue pour un montant de 4 600 €.

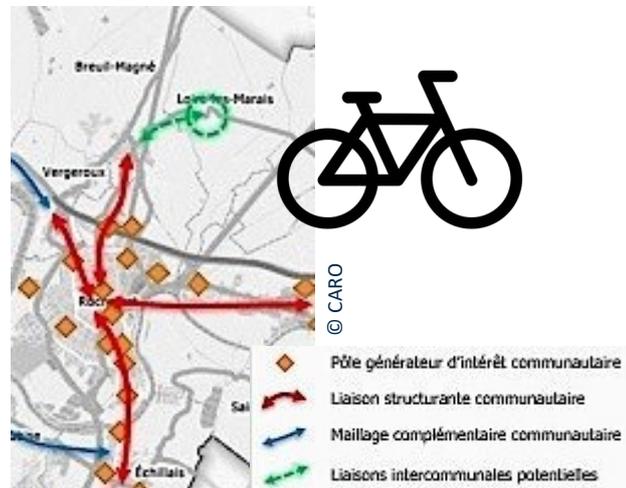
Projets structurants en cours

Les concertations et les études se poursuivront avec nos divers partenaires concernant :

⇒ L'aménagement de la traverse départementale ainsi que le giratoire de la D5 avec la **Direction des infrastructures de la Charente-Maritime**

⇒ Les hébergements seniors aux Caneteries avec le bailleur social, **Rocheport Habitat Océan**.

⇒ Quant à la piste cyclable reliant Breuil-Magné à Rocheport, elle a été validée et inscrite dans le schéma cyclable communautaire et départemental au terme de nombreuses réunions et arbitrages. Elle passera par la D116 via Béliçon. L'étude foncière est prévue en 2024.



www.agglo-rocheport.fr/plan-velo-un-schema-directeur-cyclable

Commerces de proximité



⇒ Notre boulanger stoppera son activité en raison d'importantes difficultés financières en accord avec la mairie qui l'a accompagné depuis trois ans en le rencontrant régulièrement. Les charges étant devenues trop importantes et les loyers ne pouvant plus être honorés depuis des mois, **Xavier FUCHS** a exprimé le souhait de cesser son activité. Nous le remercions pour ces longues années au service des Breuillais et lui souhaitons bonne route pour la suite. Plusieurs contacts ont été pris par la municipalité pour trouver un remplaçant. La mairie est très soucieuse de trouver un repreneur le plus rapidement possible car ce service de proximité doit être absolument pérennisé. Nous devrions donc voir l'installation d'un nouveau boulanger / pâtissier courant 2024, après des travaux de rénovation importants.

⇒ Un nouveau commerce verra le jour en 2024 quand le local occupé par la pizzeria se libérera suite à la procédure engagée par la commune. En effet, le gérant **Stéphane HILLAIRET** a quitté les lieux sans avertir ni sa clientèle, ni la mairie, en laissant des loyers impayés. Sans préavis établi, la commune ne peut ni stopper les loyers, ni entrer dans les locaux avant l'intervention d'un juge. Le commerçant reste, pour le moment aux abonnés absents, malgré les nombreuses tentatives de contact de la commune alors que cette dernière continue de rembourser les lourds investissements du pôle commercial jusqu'en 2033.

La politique communale a toujours été de proposer des loyers en dessous du prix du marché pour soutenir les commerces de proximité. Pendant le confinement, les loyers des commerçants qui avaient dû cesser leur activité avaient été annulés ou diminués de moitié. Dès 2020, des stores ont été posés sur toutes les façades de rue, des barrières et le fleurissement de la place des Caneteries ont permis d'accroître son attractivité. Des animations y sont souvent proposées. Enfin, le marché a été réorganisé.

Le soutien de la mairie aux commerçants a toujours été et restera effectif. La fréquentation régulière des commerces de proximité et du marché par les habitants est elle aussi primordiale pour la pérennisation de ces services !

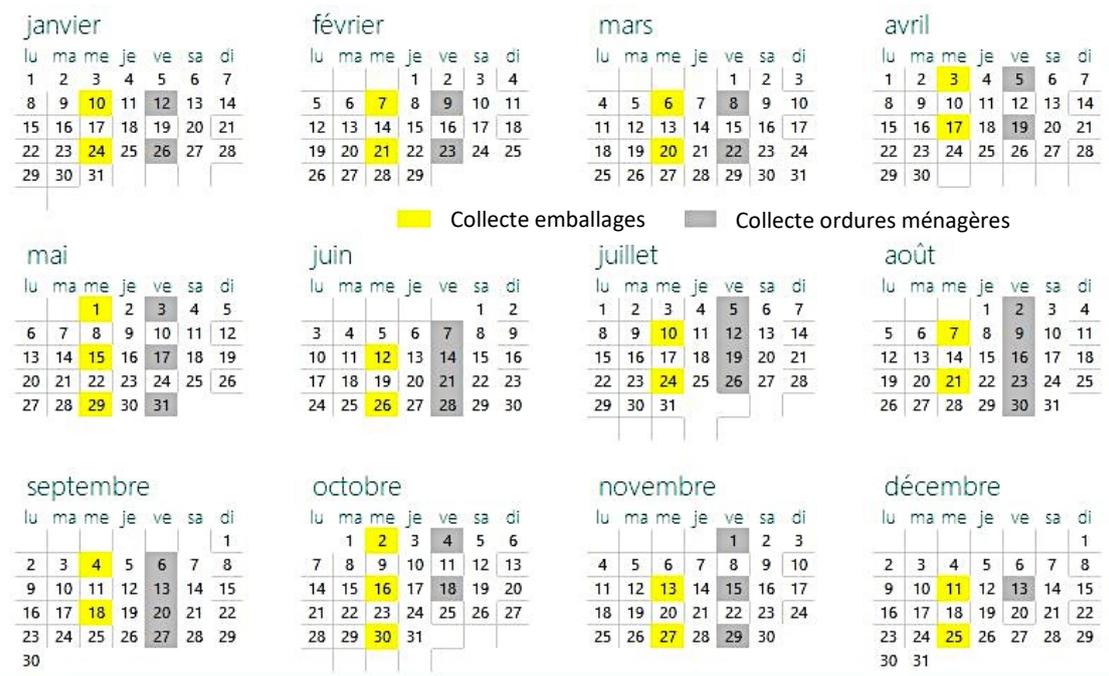
La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.



Depuis le 1er janvier 2024, l'agglomération **Rochefort Océan (CARO)** offre une solution de tri et de valorisation des biodéchets. Pour Breuil-Magné, le compostage (partagé ou individuel) a été retenu afin de réduire d'un tiers le poids de nos ordures ménagères. Deux sites de compostage partagé sont déjà installés sur la commune : parking des Caneteries et parking de l'école maternelle.

Il est possible de se procurer des composteurs aux ateliers municipaux ou des bio seaux en mairie. Pour les déchets liés à la santé, au handicap ou à une activité professionnelle (assistante maternelle), un bac supplémentaire peut être demandé sur justificatif : redevance@agglo-rochefortocean.fr

En conséquence, la fréquence et le jour de ramassage des déchets ont été modifiés.



Les bacs sont à sortir la veille de la collecte à partir de 18h00 et à rentrer le lendemain.

Sites de compostage partagé gérés par la CARO

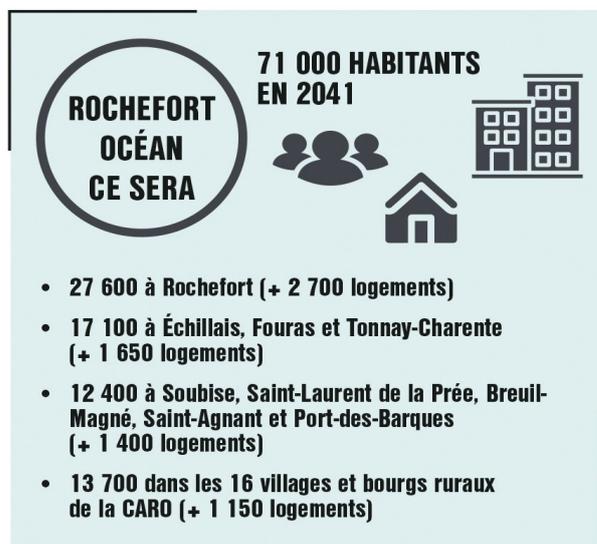


Parking des Caneteries



Parking de l'école maternelle

SCoT révisé et approuvé



La révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), engagée en 2017, a été approuvée par le **Conseil communautaire** le 11 mai 2023. Le document dessine le visage de notre territoire à l'horizon 2040.

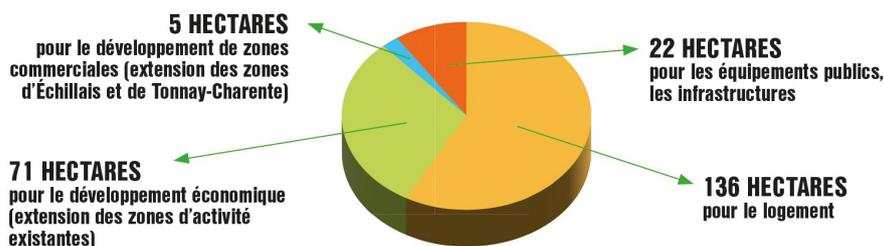
C'est dans la recherche d'un équilibre entre l'accueil de la population, le développement de l'économie et la protection des ressources naturelles et agricoles que les communes de la **CARO** ont travaillé ces dernières années.

Au cours de la dernière décennie, **Rochefort Océan** a vu disparaître près de 300 hectares de terres agricoles au profit de l'extension urbaine (habitat, équipements...). Le SCoT prévoit de réduire de plus de la moitié ce rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (-56%) pour les vingt prochaines années.

Cette modération de la consommation de l'espace a été saluée par les services de l'**État** et structures partenaires. Le Schéma de cohérence territoriale implique chacune des 25 communes de la CARO.

Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) devront être compatibles avec cet ensemble d'orientations qui constitue le cap de ce que sera notre territoire à l'horizon 2040, c'est-à-dire demain.

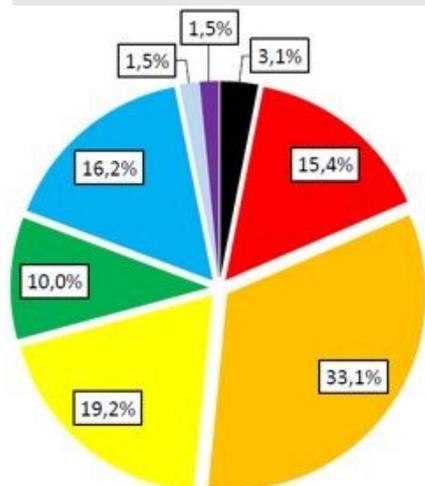
234 HECTARES DE TERRES POUR QUOI FAIRE ?



www.agglo-rochefortocéan.fr/amenagement-du-territoire

Contrôle des installations d'assainissement individuel

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques précise que les communes doivent procéder au contrôle des dispositifs d'assainissement des eaux usées domestiques. Ces derniers concernent les immeubles non desservis par le réseau d'assainissement collectif. Cette campagne s'est déroulée du 06 avril au 09 octobre 2023 et a porté sur 83 installations. Les contrôles ont été délégués à **Eau 17**.



Bilan de cette campagne présenté à la commune fin 2023 :

- 45,4 % des installations ne font l'objet d'aucune obligation de travaux
- 33,1 % des installations sont à réhabiliter dans un délai de 1 an en cas de vente
- 18,5 % des installations sont à réhabiliter dans un délai maximum de 4 ans
- 1,5 % des installations n'ont jamais été contrôlées
- 1,5 % des installations sont en cours de réhabilitation

Le tour de scrutin se déroulera le dimanche 09 juin 2024 de 08h00 à 18h00.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront être déposées jusqu'au vendredi 03 mai 2024 minuit pour les demandes papier réceptionnées en mairie.

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Pour ces élections européennes, l'État va, pour la première fois, tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée sur www.maprocuration.gouv.fr . Si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie.



Frelons asiatiques



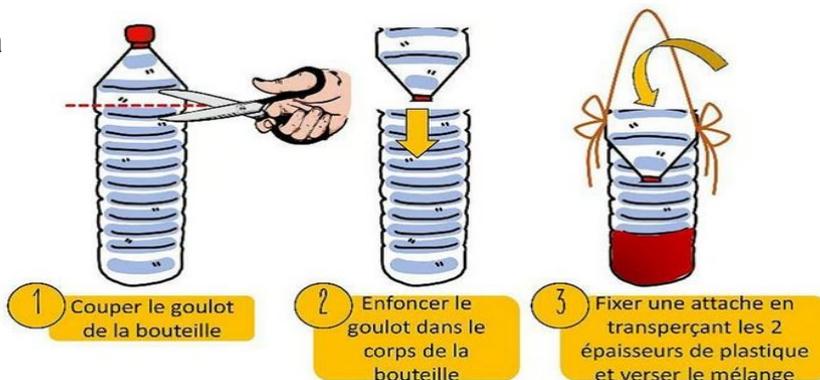
Dans la bataille contre le frelon asiatique, chaque geste est crucial. Ces prédateurs dévorent jusqu'à 17 Kg d'insectes annuellement, menaçant des espèces vitales comme les abeilles, papillons et libellules. En début d'année, lorsque les reines commencent à se nourrir, il est impératif d'agir en installant des pièges sélectifs qui peuvent être fabriqués ou commandés par mail : apiwiki.fr@gmail.com

Mélange à mettre dans le piège à bouteille, à vider et à refaire quand il pleut :

1/3 de vin blanc qui repousse les abeilles

1/3 de bière blonde

1/3 de sirop de fruits rouges pur au choix



Marché du dimanche matin

La crise sanitaire avait renforcé la relation du consommateur avec le commerce de proximité. Nous constatons aujourd'hui, à l'image d'autres communes, une baisse de la fréquentation de notre marché du dimanche, ainsi que de la boulangerie depuis plusieurs mois. Les Breuillais sont pourtant attachés à leurs commerçants sédentaires et non sédentaires. Afin d'assurer la pérennité de ces services de proximité, qui proposent des produits de qualité, n'oublions pas de les soutenir régulièrement !

Venez retrouver : le primeur, le poissonnier, la crèmière, le marchand d'huîtres et la fleuriste mais aussi le boulanger et l'épicier ouverts tous les dimanches matins !



Étal du primeur Carlos

Un petit nouveau sur le marché : **Louis AMBLARD** pour la réparation, l'entretien de vos vélos. ☎ 07.68.62.09.84



Salle Culturelle

Loto - SEP - Samedi 02 mars et samedi 19 octobre

Festival de Salsa - Adelante Salsa - Du vendredi 22 au dimanche 24 mars

Théâtre - Adieu M. Haffman- Les Baladins - Vendredi 05, samedi 06 et dimanche 07 avril

Concert - Le ça est le ça – Christian OLIVIER - Samedi 27 avril - Gratuit

Grand déballage - Vestiaire de Breuil-Magné - Samedi 18 et dimanche 19 mai

Théâtre - Représentation périscolaire - Françoise des Goules Magnés - Jeudi 06 juin

Forum des Associations - Samedi 07 septembre

Théâtre - Samedi 28 septembre - Partenariat Les Baladins / Mairie de Breuil-Magné

Festival des Aventuriers - Vendredis 04 et 11 octobre

Concert - Harmonie départementale - Samedi 05 octobre

Fête du jeu - SEP - Dimanche 17 novembre

Grand déballage - Vestiaire de Breuil-Magné - Samedi 23 et dimanche 24 novembre

Théâtre - Les Baladins - Côté cour - Du vendredi 29 novembre au dimanche 08 décembre

Maison des Associations

Animation - Jardinot - Samedi 23 mars - Sur le thème : bonnes graines, bon semis

Agenda de la bibliothèque **A Livre Ouvert** sur  www.breuilmagne17.fr/bibliotheque/animations



Membre fondateur de **Têtes Raides** et de **Chats Pelés**, poète, chanteur, compositeur, conteur, sculpteur, graphiste, musicien, **Christian OLIVIER** est inclassable. Un jour, il est tombé amoureux des poètes russes du XX^{ème} siècle. De cet amour, naîtront un livre, un disque et plusieurs spectacle dont **Le ça est le ça**.

Inspiré directement de la ligne artistique de Têtes Raides, vous allez découvrir un univers têtu, rude et lyrique, très accessible avec des mélodies entraînantes et des paroles émouvantes.

Musiques
Actuelles
ROCHEFORT Océan



© Oriane ROGER

Spectacle de cirque en plein air



© ZANZIBAR

Sur les routes depuis plus de quinze ans, **ZANZIBAR** est un drôle d'énergumène qui vaut le détour. Toujours le mot pour rire, il enchaîne ses numéros, ses figures de malade sans se prendre au sérieux. Satisfaction garantie pour tout le monde !

Sport - BMC - Samedi 06 avril - Manches du challenge jeunes UFOLEP

Vide-greniers - SEP / Foire aux plantes - FCPE - Dimanche 05 mai

Concert - SEP - Vendredis de printemps - Vendredis 24 et 31 mai, 07, 14 et 21 juin

Randonnée horse trail - Mes Crins de Liberté 17 - Dimanche 19 mai - Sous-Liron
Réservations obligatoires au 06.62.90.25.13

Spectacle - ZANZIBAR le jongleur - Dimanche 02 juin - Place des Caneteries

Symposium de sculpture - La Ronde des sculptures - Du mercredi 05 au dimanche 09 juin
Parking de la salle Culturelle

Fête de l'école - FCPE - Vendredi 28 juin - Jardin du Presbytère

Vide sellerie - Mes Crins de Liberté 17 - Dimanche 30 juin - Sous-Liron

Fête communale - Breuil en fête - Dimanche 07 juillet - Terrain des Vieux Fours
Démonstration équestre costumée, groupe musical et spectacle de feu



Marche rose - Dimanche 06 octobre - Place des Caneteries - Pour la lutte contre le cancer du sein



Téléthon - Samedi 30 novembre et dimanche 01 décembre
Pour la recherche sur les maladies génétiques



© Caval'Scène



© Les Mistères de l'Ouest

Édition 2024
Spectacle équestre - Caval'Scène
Les Mistères de l'Ouest - Fanfare
Arche en Sel - Spectacle de feu



© Arche en Sel



Gros plan sur...

Mes Crins de Liberté 17



© Mes Crins de Liberté 17

Les membres de l'association **Mes Crins de Liberté 17** s'efforcent de sauver des chevaux maltraités, délaissés par manque de temps ou d'argent. Ils prennent en charge les équidés abandonnés, traumatisés ou victimes d'un accident afin de leur redonner confiance en l'être humain et de leur offrir une seconde chance.

En cas d'urgence, l'association intervient comme fourrière pour ceux trouvés en divagation.

Mes crins de Liberté 17 fait appel à votre générosité sous forme de dons financiers, matériels ou alimentaires.

L'association recherche également de nouvelles pâtures à entretenir gratuitement.

☎ 06.62.90.25.13

f mescrinsdeliberté

Dans le rétro

Symposium de sculpture

En 2023, l'association de Breuil-Magné **La Ronde des Sculptures** a proposé un symposium de sculpture sur bois qui s'est déroulé du 31 mai au 04 juin. Durant ces cinq jours, six artistes ont donné vie à des œuvres sorties de leur imagination. Breuil-Magné a accueilli des sculpteurs, invités par **Fred NOBILI**, venus du Sud-Ouest et de l'Est de la France mais aussi d'Allemagne.

Cet événement, qui a attiré un public nombreux, regroupait le travail en direct des sculpteurs, une exposition dans la salle Culturelle, des ateliers d'initiation, des moments de partage avec les artistes pendant le déjeuner et un temps dédié aux enfants de l'école.

Face au succès de cette édition 2023, l'événement sera reconduit en 2024 toujours avec le soutien de la mairie. Il se déroulera du 05 au 09

juin devant la salle de l'Amblée. En attendant, vous pouvez découvrir les sculptures déjà réalisées en différents endroits du bourg et devant la mairie, pour les plus récentes.



Au centre, **Fred NOBILI**, et ses amis sculpteurs



Naissances

13 février - Mélissandre CHEVALIER LÉTY
19 mai - Charly GUÉRITAUT
06 juin - Catelèya BOINOT
27 juin - Kamila GASMEUR
24 juillet - Louis TRIBES
30 août - Lily VIVIER
04 septembre - Alessio TEIXERA
15 septembre - Oscar TORCHUT
24 septembre - Soline GUILBOT
29 novembre - Menzo LAFFONT
27 décembre - Anna KALLAL



Décès

08 janvier - Viviane HÉRAUD
08 mars - Marcel GUILLOTEAU
10 mars - Odette SAINTAGNE
20 avril - Joël GÉNÉRAUD
25 avril - Christopher TESTUT
11 mai - Patrice GONDEL
04 août - Jean-Pierre VILLOTTE
05 août - Yannick REVOL
27 août - Jean-Paul GAY
14 septembre - Marcelle COURIVAUD
04 novembre - Annie GILLARD
03 décembre - Stéphane BRUNET

Mariages

15 avril - Camille BOUCHAIN & Loghan LE CLAINCHE
06 mai - Lucile DAUTHEVILLE & Tom DELALANDE
06 mai - Delphine BLONDET & Jean-Luc REUTIN
03 juin - Estelle MAZOYER & Quentin BLETOUX
10 juin - Marion ANGLADE & Fabien ROMAN
23 juin - Cécile GILLES & Clément PONTOIZEAU
08 juillet - Maigane DOUYERE & Julien ROPARS GOURSOLLE
02 décembre - Samantha AMORIM MELO BRAHET & Julien CHEVALIER



En couverture

Ancienne salle des fêtes.

Sur cette vue aérienne de 1979, on repère la forme bien particulière de l'ancien Mille-Clubs, à côté du terrain de football.

En 1966, le ministre de la Jeunesse et des Sports propose aux jeunes, via leurs communes, de construire leur propre équipement socio-éducatif de 150 m². Le projet est baptisé *Mille-clubs de jeunes*.

Les exemplaires sont livrés en kit aux communes sélectionnées puis montés par les jeunes bénévoles, sous la direction d'un agent technique. Le choix du terrain, sa viabilisation et la réalisation des fondations étaient à la charge des municipalités.

L'actuelle salle Culturelle a été inaugurée le 18 décembre 1999.





AVIS AUX AMOUREUX DE LA NATURE !

Le verger de Breuil-Magné (17) en partenariat avec la mairie et l'association Jardinot cherche ses volontaires !

Vous souhaitez :

Participer à la vie de la commune ?

Mener une activité nature au verger communal ?

Nous avons une surprise pour vous : Le verger de Breuil-Magné n'attend que vous !



ON VOUS OFFRE

- Une initiation/découverte,
- Un accompagnement,
- Une opportunité de vous épanouir dans une activité que vous aimez !



CONTACTEZ-NOUS !

@ jardinotcomiteaunis@gmail.com

☎ 06 99 88 26 64


BREUIL-MAGNÉ
Entre bois et marais


Cultivons l'avenir